



HAUTE-VIENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°87-2021-141

PUBLIÉ LE 30 NOVEMBRE 2021

Sommaire

Direction Départementale des Territoires 87 / Service Ingénierie des Territoires

87-2021-11-29-00003 - Arrêté portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond (6 pages)

Page 3

Direction Départementale des Territoires 87

87-2021-11-29-00003

Arrêté portant réglementation de la circulation
des véhicules transportant du bois rond



**PRÉFÈTE
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
Départementale des
Territoires**

ARRÊTÉ PORTANT RÉGLEMENTATION DE LA CIRCULATION DES VÉHICULES TRANSPORTANT DU BOIS ROND

La Préfète de la Haute-Vienne
Chevalier de la Légion d'honneur
Chevalier de l'ordre national du Mérite

Vu le code de la route, notamment les articles R 433-9 à R433-16 ;
Vu le décret 2009-780 du 23 juin 2009 relatif au transport de bois ronds et complétant le code de la route ;
Vu le code de la voirie routière, notamment les articles L131-8 et L141-9 ;
Vu l'arrêté préfectoral en date du 15 juillet 2010, portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond ;
Vu les délibérations du conseil général de la Haute-Vienne en date du 12 novembre 2012 et du 8 juillet 2013 ;
Vu la délibération du conseil municipal de Châlus en date du 26 février 2014 ;
Vu la délibération du conseil municipal de Cussac en date du 29 octobre 2013 ;
Vu la délibération du conseil municipal de la Chapelle Montbrandeix en date du 24 septembre 2013,
Vu les avis du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Vu les avis des maires des communes concernées ;

Sur proposition du directeur départemental des territoires ;

ARRÊTE

Article 1 : Dans le cadre de l'expérimentation du régime dérogatoire pour le transport de bois ronds, le réseau dérogatoire défini à l'article 4 de l'arrêté du 15 juillet 2010 et cité dans l'annexe 1 est étendu et complété par les itinéraires définis dans les annexes 2-1, 2-2, 2-3 au présent arrêté.

Article 2 : Les limitations de vitesse s'appliquant aux transports de bois ronds sur les itinéraires définis dans l'annexe du présent arrêté sont fixées comme suit :

- 70 km/h sur le réseau dérogatoire permanent,
- 50 km/h sur le réseau dérogatoire temporaire, objet du présent arrêté.

Article 3 : Cet arrêté ne vise que les réseaux ouverts à la circulation publique tels que les routes départementales et voies communales.

Le Pastel
22 rue des Pénitents Blancs CS 43217
87032 Limoges cedex 1
ddt@haute-vienne.gouv.fr

Article 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Limoges, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 5 : L'arrêté du 28 octobre 2021 relatif à l'extension du réseau dérogatoire expérimental de transport de bois rond est abrogé.

Article 6 : Le commandant du groupement de gendarmerie de la Haute-Vienne ;
Le directeur départemental de la sécurité publique de la Haute-Vienne ;
Le président du conseil départemental de la Haute-Vienne ;
Le directeur interdépartemental des routes Centre-Ouest ;
La directrice régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement Nouvelle Aquitaine ;
Le directeur départemental des territoires de la Haute-Vienne ;
sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Limoges, le **29 NOV. 2021**

La Préfète

Pour la préfète,
Le sous-préfet, secrétaire général,



Jérôme DECOURS

ANNEXE 1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

1 – Itinéraires dérogatoires permanents :

- RN 520 : de la RN 21 à l'autoroute A20
- RN 145
- RD 979 : de la RD 941 (Limoges) à la RD 940 (Eymoutiers)
- RD 940 : de la RD 979 (Eymoutiers) à la limite de la Corrèze
- RD 941 : entre « Vallégeas » (commune de Sauviat-sur-Vige) et la limite de la Creuse
- RD901 : de Châlus à la RD699
- RD699 : de la RD901 à la RD22
- RD22 : de la RD699 à « les trois cerisiers »

ANNEXE 2-1 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond

2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de décembre 2021 :

Itinéraire de rassemblement (département)	Gestiomatiales	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D20 (19)	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRANCE SUD-HAUTE VIENNE COMMUNE DE LAMONGERIE (19) COMMUNE DE LA PORCHERIE (87) COMMUNE DE MEILHARDS (19) CTRBB BRIVE	589472.23942418	6497186.6639904	Chirat	87380	LA PORCHERIE		
D20 (19)	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRANCE SUD-HAUTE VIENNE COMMUNE DE LAMONGERIE (19) COMMUNE DE MEILHARDS (19) CTRBB BRIVE	589477.87679355	6496556.10017	La verrière	87380	LA PORCHERIE		
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	607723.39540138	6530065.7447118	Neuvillé	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU		
D20 (19)	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRANCE SUD-HAUTE VIENNE COMMUNE DE LAMONGERIE (19) COMMUNE DE LA PORCHERIE (87) COMMUNE DE MEILHARDS (19) CTRBB BRIVE	589645.40768386	6496882.3091149	la verrière	87380	LA PORCHERIE		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE D'AIGNE (87) COMMUNE DE SAINT-AMAND-LE-PETIT (87)	601731.47508639	6520760.2016235	Chapelle de Farsac	87120	AUGNE		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE LA VILLENEUVE (23) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) UTT AUBUSSON	624994.67633586	6522709.6263144		23340	GENTIOUX-PIGEROLLES	Prendre en compte la déviation officielle et la déviation du bourg d'Eymoutiers le premier et troisième jeudi matin de chaque mois	
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE NEDDE (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	605386.61523616	6514369.9385375	Bouchetral	87120	NEDDE	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la déviation officielle le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.	
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE DOMPS (87) COMMUNE DE SAINT-ANNE-SAINT-PIERRE (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	597923.05762169	6508776.788544	Le Cheyroux	87120	DOMPS	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la déviation officielle le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.	
D3 (19)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE SAINT-ANNE-SAINT-PIERRE (87) COMMUNE DE SUSSAC (87) CTRBB TULLE	597619.29183367	6506780.4133389	Le Cheyroux	87120	DOMPS		
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	600589.69642155	6526779.9650288	Mont Ieron	87460	SAINT-JULIEN-LE-PETIT	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la déviation officielle le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.	
D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MOREL (23) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	600903.84986243	6531853.9273546	BOIS SOLEIL	23400	SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h	
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE D'AURIAT (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-MOREL (23) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	595246.67678509	6529011.2094651	LE MOUTREIX	23400	AURIAT		
D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE BUJALEUF (87) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	596198.74328875	6529312.2801199	Breix	87460	BUJALEUF	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la déviation officielle le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.	
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	604225.38874025	6510430.1416093	Bèthe	87120	EYMOUTIERS		

ANNEXE 2-2 à l'arrêté préfectoral portant réglementation expérimentale de la circulation des véhicules transportant du bois rond

2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de décembre 2021 :

Itinéraires de rattachement (département)	Gestiomaires	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) UTT BOURGANEUF	607491,89556384	6527617,1141148	BRUDIEUX	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU		
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNES DE BOURGANEUF COMMUNAUTE DE CHATEAUNEUF-LA-FORET (87) COMMUNE DE NEUVICENTIER (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	590283,35293168	6511768,922693	Vaux	87130	CHATEAUNEUF-LA-FORET		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois
D979 (87)	COMMUNE DE SAINT-PAUL (87)	578118,24252816	6514533,7948572	Le Moulin de la Brédène	87260	SAINT-GENEST-SUR-ROSELLE		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-MOREIL (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	601283,13109718	6529811,1418468	Présnichères	23400	SAINT-MOREIL	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible (Vitesse limitée à 30km/h)	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE COMPS (87) COMMUNE DE SUSSAC (87)	596729,5795574	6505439,1483531	ROMANET	87130	SUSSAC		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEROLS-SUR-VEZERE (19) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NABLY (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23)	605341,50812824	6529603,7514637	L'AGE	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h	
D979 (87), D940 (23), D941 (87)	COMMUNE DE CHEISSOUX (87) COMMUNE DE PEROLS-SUR-VEZERE (19) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NABLY (87) ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	619061,2656963	6501753,395472		19170	PEROLS-SUR-VEZERE		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.
D941 (23)	COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) UTT BOURGANEUF	605442,11821789	6529535,3370967	l'age	23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE SAINT-ANNE-SANT-PREST (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) COMMUNE DE SUSSAC (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	593249,47652268	6506379,9288319	bethe	87130	SUSSAC	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h.	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois
D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE CHATEAUNEUF-LA-FORET (87) COMMUNE DE NEUVICENTIER (87) COMMUNE DE SUSSAC (87)	583249,47652268	6506379,9288319		87130	SUSSAC		
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BEAUMONT-DU-LAC (87) COMMUNE DE NEZDE (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	608344,12242687	6517843,8942898	Pert	87120	BEAUMONT-DU-LAC		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BEAUMONT-DU-LAC (87) COMMUNE DE NEZDE (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	609324,76423984	6517862,3037407	Pert	87120	BEAUMONT-DU-LAC		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23) COMMUNE D EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	609161,92885582	6529650,0211478		23460	SAINT-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h.	Domaine communal non concerné. Itinéraire emprunte la RD n° S1, var UTT Bourganeuf
D941 (23)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS	612190,88761286	6524828,9087019		23460	ROYERE-DE-VASSIERE		
D941 (23)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE BOURGANEUF (23) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) UTT BOURGANEUF	604279,62619254	6523738,7382414		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h	
D940 (87), D979 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D EYMOUTIERS (87)	603845,76504445	6526815,5020928		87470	PEYRAT-LE-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. Vitesse limitée à 30 km/h	

ANNEXE 2-3 à l'arrêté préfectoral portant réglementation de la circulation des véhicules transportant du bois rond

2 – Itinéraires dérogatoires expérimentaux temporaires de décembre 2021 :

Itinéraire de raccordement (département)	Gestiomatiers	Coordonnées X	Coordonnées Y	Lieu-dit	Codes postaux	Communes	Prescriptions	Recommandations
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS	592459.44894481	6506974.6869728	MURAT HAUT	87130	SUSSAC		
	COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	601017.91473555	6526990.8193063		87460	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS	601236.42601867	6526572.5062537		87460	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT		
	COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)							
D8 (23)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS					REMPNAT		Bonjour possibilité de couper le trajet par la RD 85 après Faux la Montagne
	COMMUNE DE FAUX-LA-MONTAGNE (23) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE LA VALLÉE (23) COMMUNE DE NEDEDE (87) COMMUNE DE REMPNAT (87) COMMUNE DE ROYERE-DE-VASSIVIERE (23) UTT AUBUSSON	609625.26455368	6509659.6343938		87120			
D940 (19)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE NEDDE (87)	609625.26455368	6509661.2293667		87120	REMPNAT		
D3 (19)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE CHAMBERT (19) COMMUNE DE LA CROISILLE SUR BRIANCE (87) COMMUNE DE SURDOUX (87) CTRB TULLE	592659.59443014	6500085.6578033		87130	LA CROISILLE SUR BRIANCE		
	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-MARTIN-CHATEAU (23)	606011.14803723	6531098.0279775	La Conche rouge	23460	SAINTE-MARTIN-CHATEAU	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. La vitesse est limitée à 30 km/h	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. La vitesse est limitée à 30 km/h
D940 (23), D919 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE DE SAINT-JUNIEN-LA-BREGERE (23) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) UTT BOURGANEUF	604122.97971329	6531326.1729166		23400	SAINTE-JUNIEN-LA-BREGERE	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. La vitesse est limitée à 30 km/h	la traversée de Peyrat le Château comporte une zone sensible au niveau de la Tour Carrée. La vitesse est limitée à 30 km/h. Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.
	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE DOMPS (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	599670.50241344	6509811.6366493	LA RUE	87120	EYMOUTIERS	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.	
D3 (19)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) CTRB TULLE	599673.36739677	6509813.2949349	LA RUE	87120	EYMOUTIERS		
	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	597986.76521969	6522598.124596	La Varelle	87460	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT	Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le 1er et 3ème jeudi matin de chaque mois.	
D940 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE D'AUGNE (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87)	597970.53275434	6522277.559393	La Varelle	87460	SAINTE-JULIEN-LE-PETIT		
	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE NOBLAT COMMUNE DE CHAMPNETERY (87) COMMUNE DE SOULAS (87) COMMUNE DE REMPNAT (87) COMMUNE DE SAINT-JULIEN-LE-PETIT (87) COMMUNE DE SAINT-LEONARD-DE-NOBLAT (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87) CTRB TULLE	618929.30853245	6510049.3817047		19170	TARNAC		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.
D940 (87), D919 (87)	ANTENNE TECHNIQUE D'EYMOUTIERS COMMUNE DE PEYRAT-LE-CHATEAU (87) COMMUNE D'EYMOUTIERS (87)	605962.36511686	6524796.7373143	saintrand	87470	PEYRAT-LE-CHATEAU		Prendre en compte la déviation du bourg d'Eymoutiers et la circulation difficile le premier et troisième jeudi matin de chaque mois.